

Begbie-Clench
Pascoal Baptistiny
Antonio Chipita

Les peuples autochtones d'Angola comprennent les San et les Himba ainsi que des groupes descendant probablement des Khoe-San (incluant les Kwisi et les Kwepe) et des groupes présentant des similarités avec les Himba (incluant les Kuvale et les Zemba). Situés dans les provinces du sud ils représentent environ 0,1% des 24,3 millions de la population actuelle de l'Angola.¹ Les San sont entre 5.000 et 14.000. Souvent désignés comme « vassequele » ou « kamussequele », ils se trouvent principalement dans les provinces méridionales de Huila, Cunene, Cuando Cubango et Moxico. Les San d'Angola comprennent les Khwe et les !Kung qui se trouvent aussi en Namibie et au Botswana, !Kung en majorité. En général, les San ont une relation sociale et économique de subordination avec leurs voisins non San, caractérisée par la discrimination.

Alors que, dans le passé, les San et probablement les Kwepe et les Kwisi étaient des chasseurs-cueilleurs, ils vivent à présent en combinant une agriculture de subsistance, un peu de travail manuel et l'assistance alimentaire quoique certains moyens d'existence traditionnels perdurent, notamment la récolte d'aliments dans la brousse et, dans certains cas, la chasse et l'artisanat. Les groupes minoritaires, de langue herero, Himba, Kuvale et Zemba sont traditionnellement des pasteurs semi-nomades.

Ni dans la Constitution ni dans la législation il n'y a de références particulières aux peuples autochtones ou minoritaires. Le gouvernement d'Angola ne reconnaît pas le concept de peuples autochtones tel qu'énoncé par le droit international. Malgré cela il a été signataire, en 1976, de la Convention 107 de l'OIT sur les peuples autochtones et tribaux mais avec un effet très limité. L'Angola n'a pas manifesté d'intérêt pour ratifier, en 1989, la Convention 169 sur les peuples autochtones et tribaux qui, dans ses intentions et ses objectifs, surpasse la Convention 107. L'Angola fut signataire de l'ICERD en 2013 et a ratifié le CEDAW-OP, le CRC, l'ICCPR et le CDESCR. Malgré ces ratifications, nombre de droits humains essentiels ne sont pas en vigueur en Angola.

Plusieurs media nationaux existent en Angola mais les critiques directes du gouvernement sont rares ; les San ont peu de visibilité dans la nation et leur existence n'est qu'occasionnellement couverte par la presse et la télévision. Peu d'organisations de la société civile travaillent avec leurs communautés, quelques unes le font en coopération avec les autorités locales ou nationales. Les San et les autres minorités n'ont pas de structures représentatives formelles.

¹ Les estimations varient, aucune donnée indiscutable n'est actuellement disponible et les informations sur les minorités et les populations autochtones d'Angola sont très limitées

Connaissance limitée des peuples autochtones et des minorités en Angola

Les San d'Angola ont une histoire tourmentée, partageant avec les San des pays voisins les mêmes difficultés et les mêmes dépossessions. Ceux d'Angola ont vécu plus de 25 ans de guerre civile et transfrontalière, beaucoup se sont alors réfugiés en Namibie (alors Afrique du Sud-ouest), en Zambie et en Afrique du sud. Ils résident actuellement en Namibie et en Afrique du sud, un petit nombre étant demeuré en Zambie. Quelques groupes peu nombreux, Khoe-san ou descendants des Khoe-San, Kwepe et Kwisi se trouvent dans le sud-ouest de l'Angola. Quoique le terme « Kwisi » soit fréquemment utilisé il est considéré comme impropre par les gens eux-mêmes qui préfèrent être identifiés selon la région où ils vivent, y compris « Våtua ». La connaissance des autochtones et des groupes minoritaires y est gênée par le manque de ressources locales et de possibilités, les données concrètes étant limitées ou périmées. La disponibilité des informations est limitée par la faiblesse de l'engagement, au niveau local et international, de l'État et de la société civile envers les autochtones, le manque de données recueillies et d'articles de presse, le manque de diffusion de l'information auprès de l'opinion internationale, l'ampleur des distances considérées², les difficultés de travailler dans des régions éloignées aux infrastructures très pauvres en y ajoutant le risque de sauter sur les mines datant de la guerre. Par conséquent cet article met l'accent sur la situation des !Kung et des Khwe San que l'on trouve surtout au sud et au sud-est de l'Angola.

Difficultés actuelles

Des rapports, datant du début des années 2000³, émanant du *Working Group of Indigenous Minorities in Southern Africa* (WIMSA, Groupe de travail des minorités autochtones en Afrique méridionale), de *Trocaire*, d'OCADEC (*Organização Cristã de Apoio ao Desenvolvimento comunitario*, Organisation chrétienne de soutien au développement communautaire), d'ACADIR (*Associação de Conservação do Ambiente e Desenvolvimento Integrado Rural*, Association pour la protection du milieu et le développement rural intégré) et d'autres, ont évalué en détail les difficultés qu'affrontent certaines communautés san dans le sud de l'Angola. Ces rapports, des réunions et des conférences sur les San, certaines avec la participation du gouvernement, ont répété que les graves problèmes qu'ils affrontent concernent la sécurité alimentaire, la santé, la scolarité, l'accès à l'eau potable, leurs moyens d'existence et l'accès à des documents d'identité. Ces problèmes demeurent pour les San ; la sécurité alimentaire, en particulier, a été problématique pour beaucoup d'entre eux en 2014 en raison des sécheresses sévères des années précédentes.

Les organisations locales mettent en outre l'accent sur le manque d'intégration sociale et économique des San en Angola, l'expropriation de leurs terres, la discrimination dans le travail et dans leurs relations sociales avec les groupes bantous voisins. Les effets possibles du développement de la zone protégée transfrontalière Kavango-Zambeze, dont une partie importante se trouve dans le sud-est de l'Angola, doivent être surveillés étroitement.

² Les provinces de Moxuco et de Cuanddo Cubango au sud et au sud-ouest couvrent environ 200.000 km²

³ Voir, par exemple, Trocaire, WIMSA et OCADEC (2004) : Où les premiers sont les derniers : la lutte des communautés san pour leur survie dans le sud de l'Angola ou Robins, Madzudzo and Brenzinger (2001) Une évaluation du statut des San en Afrique du sud, en Angola, en Zambie et au Zimbabwe, Windhoek : LAC

L'information sur les difficultés que connaissent les Himba, Kuvale et Zemba d'Angola est rare bien que, sans aucun doute, elles concernent la tenure foncière, l'accès aux services publics et aux ressources naturelles comme en Namibie où ces groupes transfrontaliers vivent aussi. Le projet de développement du barrage Orokawe/Baynes sur le Cunene, frontière entre la Namibie et l'Angola, qui empiète sur leur territoire, a provoqué les protestations des Himba et des Zemba de Namibie en mars 2014.

Soutien de la société civile

Une poignée d'organisations apportent leur soutien aux San d'Angola, dont trois ONG angolaises (MBAKITA, ACADIR et OCADEC) qui travaillent avec l'État et des organisations internationales dont the *Open society Initiative for Southern Africa*, OSISA, Terre des Hommes (TdH) et Trocaire. Aucune ne travaille exclusivement avec les autochtones mais elles incluent des projets avec les communautés san dans des programmes plus larges, principalement dans les domaines de l'agriculture, les moyens d'existence, la santé, la scolarité et la gestion communautaire des ressources naturelles.

En 2014, MBAKITA, travaillant dans les provinces de Cuando Cubango, Bie, Huambo, Huila et Cunene, a mis en œuvre des programmes sur les droits de l'homme, la sécurité alimentaire, la prévention sanitaire, la scolarisation, l'information et la communication. ACADIR, une ONG travaillant sur la gestion des ressources naturelles, l'environnement et les questions communautaires, a apporté son soutien aux questions concernant l'enregistrement des identités, l'accès à l'eau potable, la sécurité alimentaire, la santé et la scolarisation. Les programmes d'OCADEC sont axés sur la scolarisation des San et leur représentation. En mars 2014, des San d'Angola, grâce à OCADEC, prirent part à la Conférence régionale sur les droits des San en Namibie, créée par Terre des hommes qui a mis l'accent sur l'auto-détermination et les droits de l'homme défendus par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et l'OIT 169⁴

Engagement du gouvernement et insertion nationale

Plusieurs ministres et des organismes gouvernementaux locaux ont des programmes qui impliquent les San et d'autres communautés autochtones tandis que d'autres actions gouvernementales refusent tout net de les reconnaître. Le soutien total aux peuples autochtones et leur reconnaissance par le gouvernement angolais est incohérent et limité et les organisations de la société civile notent que le concept d'autodétermination est largement absent des programmes qui les concernent.

En janvier 2014 le ministre de la culture a commenté le « processus de réintégration » des San en Angola en déclarant que les programmes de développement sont en augmentation et que leur insertion dans le recensement de 2014 était assuré. Il a aussi relevé qu'il fallait évaluer et consulter les communautés et développer les programmes

⁴ <http://tdh-southern-africa.org/cms/?q=node/42>

de radio en langue san.⁵ Cependant dans le même discours, il a critiqué la communication d'une ONG à l'ONU traitant des droits de l'homme des San.⁶

Au début de 2014, poursuivant un projet sur deux ans, qui avait démarré en 2013,⁷ le ministre du bien-être social (MINARS) appuyé par OCADEC et avec un financement de l'ambassade de France, a donné des bœufs, des charrues, des semences et des secours alimentaires à 150 familles san dans la province de Huila.

En juillet 2014, le gouverneur de la province de Cunene, António Didalelwa, a reconnu l'insécurité alimentaire, le mauvais habitat, le manque de scolarité et de soins médicaux dont souffrent les communautés san comme leur disparité avec les Bantous. Il s'engagea à ce qu'à l'avenir, les communautés san soient mieux intégrées dans les projets de développement de la province, qui comprennent l'agriculture et les coopératives de pêche.⁸ Dans la province de Cunene, le bureau du ministère de l'agriculture et du développement rural (MINAGRI) a établi pour 2014 un vaste programme dans le Vátua,⁹ axé d'abord sur l'accroissement de la sécurité alimentaire avec des projets sur l'agriculture et l'élevage dans des régions où les communautés, traditionnellement, pratiquent la chasse et la cueillette.

Le ministre de l'administration publique, de l'emploi et de la sécurité sociale (MAPESS) n'a pas fait de rapport au Comité d'experts de l'OIT à Genève, sur la convention 107 comme on le lui avait demandé en 2014. La demande au gouvernement de l'Angola fut réitérée par le Comité¹⁰, réclamant davantage d'information sur les projets du gouvernement, de la société civile, des organisations privées, des données démographiques, ainsi que sur les questions de l'égalité et de la non-discrimination des communautés tribales minoritaires et que la ratification de la Convention 169 soit prise en considération.

Begbie-Clench est un consultant travaillant sur les questions San. Il fut directeur du Groupe de travail sur les minorités autochtones en Afrique du sud (WIMSA, benbegbie@gmail.com)

Pascoal Baptistiny est directeur de MBACKITA, une ONG angolaise qui travaille avec les communautés san, Baptistin ysabatiny@gmail.com

Antonio Chipita est le directeur exécutif d'ACADIR, une ONG angolaise travaillant sur la gestion des ressources naturelles, les questions environnementales et communautaires, antoniochipita2012@gmail.com

⁵ <http://allafrica.com/stories/201402080122.html>

⁶ http://www.portalango.co.ao/angola/pt_noticias/lazer-e-cultura/2014/1/6/Ministra-Cultura-quer-mais-divulgacao-sobre-reintegracao-das-comunidades-Kohisa,be3040a7-8f31-4a9a-a95b-45a675cb9c.html

⁷ http://jornaldeangola.sapo.ao/regioes/huila/grupo_khoisan_com_apoio_na_integracao_social

⁸ http://jornaldeangola.sapo.ao/regioes/cunene/integracao_social_do_grupo_khoisan

⁹ http://www.portalango.co.ao/angola/pt_pt/noticias/economia/2014/11/49/Cunene-Exito-programa-integracao-dos-vatuas-agricultura-depende-sua-fixacao,26f1e781-76e2-4940-ad3b-c46438fde073.html

¹⁰ http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:13100:0::NO:13100:P13100_COM-MENT_ID:3183873:NO

Source : IWGIA Indigenous World 2015
Traduction pour le GITPA
par Simone Dreyfus-Gamelon, Présidente du GITPA